

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

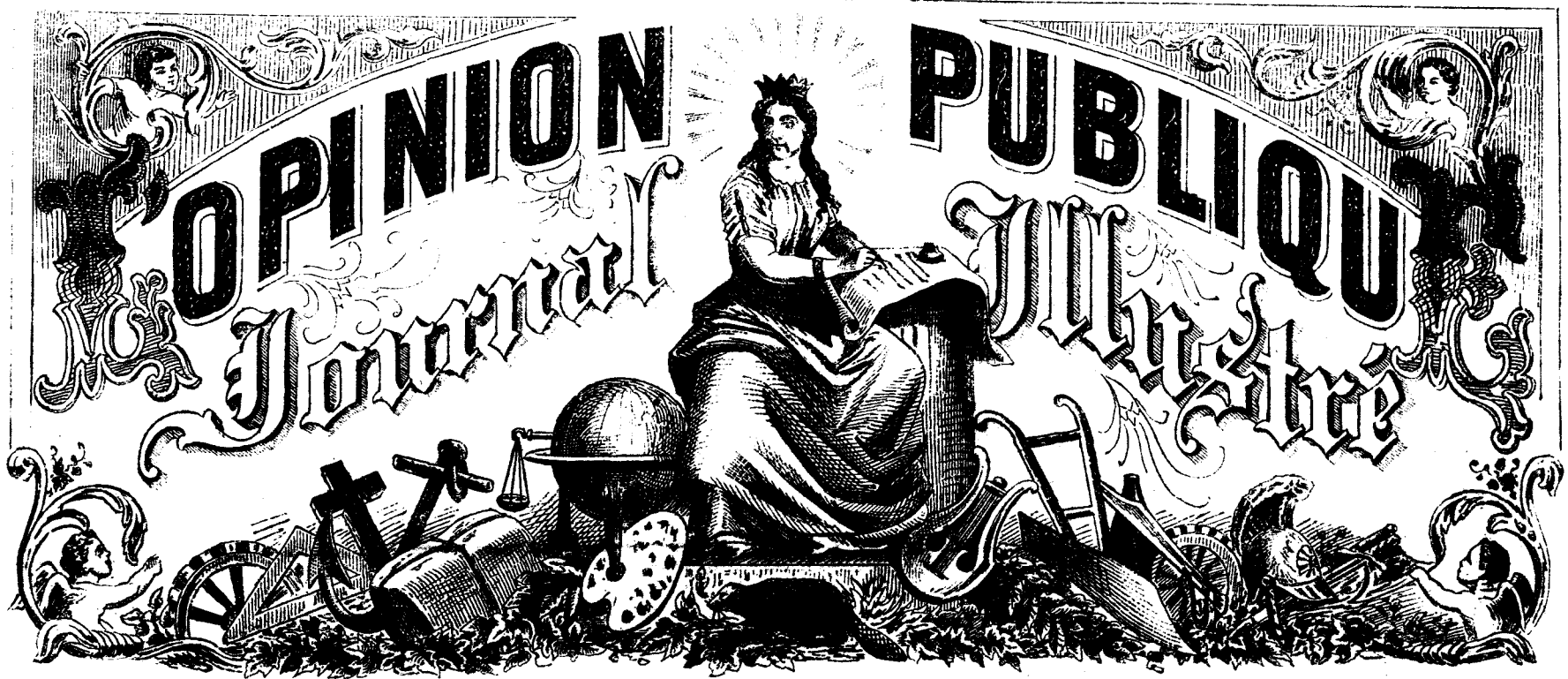
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. ^

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



AU PUBLIC.

"L'Opinion Publique," tel est le titre du journal que nous fondons. Ce sera une revue essentiellement politique et littéraire.

Nous n'entendons pas faire un journal de parti, dans le sens généralement admis avant la Confédération. Le système politique qui nous régit depuis Juillet 1867, a créé un nouvel état de choses qui va déplacer, sinon complètement faire disparaître, les anciennes bases des partis qui se disputaient auparavant les faveurs populaires et la possession du pouvoir.

Le niveau de la politique, en se déplaçant, s'élèvera considérablement; on ne s'occupera que peu ou point des hommes, qui s'effaceront devant les principes.

Il y a donc maintenant place pour la réunion, sur un terrain commun, d'hommes ne partageant pas tous le même avis sur des questions incidentes qui ne demandent pas de solution immédiate, ni même prochaine.

Nous tenons, avant tout, à ce que notre journal soit le reflet de l'opinion publique; et une revue soignée des journaux tiendra nos lecteurs au courant du mouvement politique, ici et à l'étranger.

Plusieurs questions importantes, qui sollicitent vivement l'attention des gouvernements et des gouvernés, seront l'objet d'études spéciales, telles que l'avenir des classes ouvrières et agricoles en vue du développement et de la protection absolument nécessaires à donner à nos industries naissantes; les réformes à opérer dans l'agriculture et la colonisation; les mesures propres à empêcher ou du moins diminuer l'émigration; les modifications à apporter à notre système d'éducation secondaire, de façon à le rendre de plus en plus pratique, et à nous assurer plus d'avantages dans les luttes pacifiques du progrès bien entendu qu'il nous faut sans cesse soutenir et avec nos voisins et avec nos compatriotes anglo-saxons.

La tâche est sans doute au-dessus de nos forces: mais nous comptons, pour l'accomplir, sur l'indulgence de nos amis et sur le concours de plumes plus habiles qui ont bien voulu s'adjoindre à nous.

Notre littérature, nos feuilletons seront sévèrement choisis, et en partie l'œuvre d'écrivains canadiens. Nous n'oublierons jamais que le journalisme est un sacerdoce et qu'il faut non-seulement instruire, plaire, mais encore, et par-dessus tout, rendre meilleur.

GEORGE E. DESBARATS,
J. A. MOUSSEAU,
L. O. DAVID,
Propriétaires-Éditeurs.

AVIS IMPORTANTS.

Nous remercions MM. les Maitres de Poste qui se sont empressés de nous faire parvenir les listes que nous avions demandées.

Nous prions, aujourd'hui, MM. les Maitres de Poste de toutes les paroisses où nous envoyons notre journal de vouloir bien nous renvoyer tous les numéros qui seront mal adressés.

Tous ceux qui ne renverront pas les deux premiers numéros de notre journal que nous leur avons adressés seront censés abonnés.

Nous serons, peut-être, obligés de retarder l'envoi de notre troisième numéro afin de ne l'envoyer qu'à ceux qui

n'auront pas renvoyé les deux premiers et qui par conséquent seront considérés comme abonnés.

Nos abonnés de la ville nous pardonneront l'irrégularité de la distribution des deux premiers numéros de notre journal. Les contrariétés qui accompagnent toujours la fondation d'un journal ne nous ont pas manqué.

UN DISCOURS DE SIR GEORGE E. CARTIER.

Nous aimons beaucoup à lire les discours de Sir George. Ils sont toujours instructifs, contiennent toujours de grandes leçons! L'honorable baronet ne pose jamais et tient fort peu à faire plaisir à son auditoire. Ses paroles sont marquées au coin d'une âpre vérité, d'une franchise presque brutale. On dirait d'un brave père de famille qui, très occupé et ne pouvant que rarement voir ses enfants, profite des courts instants passés avec eux pour ne s'occuper que de leurs intérêts, leur signaler leurs défauts et leur donner de sages conseils pour l'avenir: la presse des affaires est telle, les moments sont si précieux, qu'il oublie presque toujours de leur parler de leurs qualités, de les remercier du peu de bien accompli, ou du moins d'en tenir compte.

On lui reproche quelquefois, même parmi ses amis, son mépris des formes, du mérite littéraire. Ce reproche est loin d'être toujours fondé. Occupé sans cesse du fonds, de l'idée, M. Cartier ne court jamais après la phrase, qui ne lui fait cependant pas défaut. Quelques-uns de ses discours, notamment celui sur le Code, sont même des œuvres qui non seulement font honneur au juriconsulte et à l'homme d'état, mais qui pourraient désarmer la critique la plus sévère.

Son discours du 23 décembre, prononcé au banquet que lui ont donné quelques négociants anglais de Québec, porte le même cachet, avec de légères variantes.

Québec lui plaît beaucoup par ses souvenirs historiques et les liens qui l'attachent à la capitale.

"Mais, ajoute-t-il, comme je vous l'ai déjà dit, dans ma conduite d'homme public, j'ai jugé les questions par leur propre mérite.

"Lorsque j'ai vu qu'il me fallait passer à travers la glace, je n'ai pas hésité. Si je triomphe jusqu'au bout, j'espère que mon exemple servira de guide aux jeunes politiques. Il n'y a de solide que le principe qui m'a toujours guidé, l'honnêteté est la meilleure politique. S'il m'avait fallu acheter le succès au prix de l'honneur, j'y aurais renoncé; le sacrifice de l'honneur m'aurait rendu misérable. S'il s'était imposé à moi, je serais sorti de la vie publique plutôt que de m'y soumettre."

M. Cartier n'oublie pas de dire aux bons Québécois de bonnes vérités et de leur donner de bons conseils. Nous re prenons la suite de son discours:

"Cette revue historique a un but; je puis dire que le commerce de bois est en train de subir une révolution. Vous avez moins de bois carré qu'autrefois, non pas parce que la coupe des bois est abandonnée mais parce que de nouvelles branches de commerce ont surgi ou se sont considérablement développées dans ces derniers temps, au grand avantage de notre population. Si une portion du commerce diminue, les Québécois ne doivent pas pour cela supposer que tout le commerce s'en va ou que leur ville doit tomber en décadence, car je le répète, elle a été une grande ville avant que le commerce de bois s'y fût développé.

"Québec a été en quelque sorte gâté par ce facile commerce de bois carré qui lui venait de l'Ottawa. Cette ville a produit plus de princes marchands que Montréal, elle produit aussi plus d'hommes qui peuvent se retirer des affaires et aller s'établir en Angleterre avec de grandes fortunes."

"..... Les marchands de Québec devraient songer qu'une ère nouvelle va bientôt s'ouvrir devant eux. Ils vont avant longtemps être en position de s'emparer des pêcheries. Je suis d'opinion qu'il devrait y avoir dix à douze mille habitants de Québec dans le Golfe, dans la Baie des Chaleurs et les autres places de pêche, occupés à faire ce que font maintenant les gens du Maine et du Massachusetts. La pêche à la morue a fait beaucoup pour la prospérité de ces deux Etats, dont les enfants sont venus travailler dans une région appartenant à Québec. Cette ville devra s'adonner bientôt aux pêcheries aussi bien qu'aux manufactures. Il n'y a pas d'endroit dans la Puissance où la main-d'œuvre, le travail, soit à aussi bon marché qu'à Québec pendant sept mois de l'année.

"Une voix.—Donnez-nous un commerce avec l'étranger.

"Vous l'avez. Voyez ce qu'a fait mon ami M. Stephens, de Montréal. Il a établi une fabrique de draps à Cornwall, il lui a fallu faire venir la main-d'œuvre d'une certaine distance, et cependant il peut vendre ses étoffes moins cher que les fabricants écossais et anglais. Les marchands de Manchester et de Sheffield m'ont reproché en Angleterre d'accorder une protection excessive à cette industrie et à d'autres encore. Je leur ai répondu que le maximum de nos droits était de quinze par cent comme les leurs. Comment se fait-il alors, m'ont-ils répliqué, que vos fabricants peuvent vendre moins cher que nous? Nous ne pouvons pas faire pour le même prix d'aussi bons tweeds que ceux que M. Stephens envoie à Manchester.

"Les derniers comptes publics font voir que le Canada a exporté pour \$800,000 d'étoffes de laine dans le cours d'une année, principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Vous ne pouvez pas créer un commerce avec les autres nations sans leur consentement. Notre seule chance est le bas prix de la main-d'œuvre ici: fabriquer mieux et à meilleur marché que les autres. Il n'y a pas un endroit en Canada où cela puisse se faire mieux qu'à Québec. Les industriels demandent fréquemment des droits protecteurs. Cela est absurde; il en est de même des notions extrêmes du libre-échange. Si vous ne payez pas des droits au gouvernement sur les produits des fabriques, il faut avoir recours à la taxe directe pour compenser l'abolition des droits.

"Avec la protection poussée trop loin, vous tuez votre commerce extérieur, comme cela est arrivé aux Américains, et il vous faut avoir recours aux taxes directes. Nous ne ferons pas une telle folie. Nous avons adopté la politique d'imposer un droit fiscal et non un droit protecteur.

"Quant au travail manufacturier anglais, nos marchands paient maintenant vingt pour cent de plus qu'il y a cinq ans. Ce changement est produit par les trade associations d'Angleterre, qui ont élevé les prix de telle sorte que les fabricants sont forcés de mêler la soie avec le coton et le coton avec la laine pour vendre à des prix abordables. En apparence c'est le même article qu'autrefois, mais en réalité il est moins bon.

"A Québec, si M. Glover et autres veulent établir des manufactures, qu'ils ne commettent pas la faute de M. Stephens. Ils peuvent trouver à Québec tous les travailleurs dont ils auraient besoin. Si l'on n'a pas encore profité des avantages qu'offre Québec, c'est uniquement la faute des capitalistes.

"On demande un tarif protecteur. Mais lorsque vous protégez les manufactures, vous limitez la vente de vos produits à vos nationaux. Si les Etats-Unis n'exportent pas davantage, c'est que la protection élève trop haut les prix des effets."

Nous pouvons ajouter qu'il est à notre connaissance personnelle qu'une maison de New-York a, dans une seule année, importé pour \$80,000 de tweeds du Haut-Canada.

En résumé, M. Cartier constate que les Québécois, gâtés par un commerce facile, n'ont pas encore voulu remplacer ce commerce presque disparu par la manufacture; que nous avons, avec l'étranger, un commerce suffisant, et à l'intérieur des facilités qui nous permettent d'établir plus de manufactures que nous en avons, et que

si les industries sont en aussi petit nombre dans le Bas-Canada et surtout à Québec, les capitalistes et les marchands en sont seuls responsables, et qu'il ne faut pas en faire retomber la faute sur la politique fiscale du gouvernement fédéral.

Le conseil donné à Québec pourrait également se donner aux cultivateurs canadiens-français. Depuis nombre d'années, l'agriculteur s'est surtout appliqué, parmi nos compatriotes, à cultiver les grains dont le débit se faisait sur un grand pied sur les marchés américains et anglais. Les légumes et le bétail de consommation ont été complètement négligés, et en quelques endroits mis de côté; nos marchés sont approvisionnés par le Haut-Canada et les riches éleveurs des cantons de l'Est. Et il est arrivé ce qui devait arriver: l'abondance aux Etats-Unis et en Angleterre a été telle cette année que notre avoine nous est restée sur les bras et ceux qui n'ont que ce grain pour produit se trouvent sans ressource. On finira par comprendre, en face de la dure nécessité que, gâtés aussi par une culture facile, nous avons trop négligé deux des principales sources de la richesse agricole: la culture des légumes et l'élevage du bétail.

M. Cartier nous fait l'effet de mépriser souverainement les théories protectionnistes et libre-échangistes. En cela, il nous semble avoir tort et exagérer les choses et les systèmes. En économie politique, il est peut-être vrai de dire que le meilleur principe est de ne pas en avoir du tout, et que le plus sage est de régler ces questions en tenant compte des intérêts combinés du fisc, du consommateur, du producteur et du manufacturier. Rien de plus difficile, de plus complexe, que les mille et une questions soulevées par le libre-échange et la protection discutés comme principes fondamentaux et n'admettant pas de modifications et nous croyons que M. Cartier a justement qualifié d'absurdes les notions des partisans acharnés des deux systèmes. L'hon M. Horace Greely, le célèbre journaliste américain, nous donnait récemment un bon exemple des extrémités ridicules auxquelles peuvent en venir les meilleurs esprits imbus d'utopies. M. Greely combattait pour la protection et les tarifs élevés et exclusifs; un libre-échangiste voulait lui montrer l'injustice de ces tarifs pour le consommateur qui payait ainsi un prix exorbitant et s'appauvissait pour enrichir l'industriel. Et M. Greely d'arriver avec une colonne de chiffres soigneusement alignés pour prouver qu'un certain article manufacturé avait graduellement toujours été se vendant de moins en moins cher à mesure qu'on avait élevé l'impôt sur le même article de provenance étrangère!!!

Il faut donc se garder des systèmes poussés à l'excès et emprunter ce qu'il y a de bon et d'applicable dans les théories des économistes en ayant égard aux circonstances de temps et de lieu et aux besoins de l'Etat.

Nous sommes fâchés de ne pouvoir tout approuver dans ce discours. L'événement dont nous empruntons la traduction, fait dire à M. Cartier les paroles suivantes:

"... je préférerais voir tous nos marchands enrichis demeurer avec nous; mais nous appartenons à un Empire et si un sujet anglais fait fortune dans une partie de cet empire il devrait lui être loisible d'aller la dépenser dans une autre, pourvu que ce soit à l'ombre du drapeau britannique. Je n'ai pas de reproches à faire à ceux qui en agissent ainsi, tout en faisant remarquer qu'il y a plus de Québecquois que de Montréalais qui ont pu aller s'établir dans la mère-patrie. Si j'en avais les moyens et si je pouvais m'arracher au tourbillon de la politique, je pourrais être tenté d'aller demain m'établir à Londres."

Ces paroles sont regrettables et nous croyons qu'on nous saura gré de le dire. Elles sont de nature à nuire à M. Cartier, et ses véritables amis déploieront comme nous l'approbation, la sanction, donnée par M. Cartier à un fait, nous pourrions dire à une doctrine qui tendrait à faire du Canada le comptoir de l'Angleterre, et à faire considérer par les hommes publics notre pays comme un théâtre trop restreint pour leur ambition, comme une étape avant d'arriver aux honneurs impériaux, les seuls d'un grand prix.

Personne ne conteste le droit qu'à tout marchand enrichi en Canada d'aller dépenser où il le veut sa fortune faite avec nous et souvent par nous. Mais de la reconnaissance de ce droit à l'acquiescement formel donné à une émigration de ce genre qui aurait pour résultat de nous appauvrir et de nous faire déprécier, il y a un abîme de différence et nous aurions aimé voir M. Cartier apporter le secours de sa puissante voix pour blâmer énergiquement la pratique qu'il a semblé trouver innocente.

Il a encore été moins heureux, s'il est possible, à la fin de son discours lorsque voulant payer un juste tribut d'éloges aux marchands anglais, il a laissé tomber ces mots: "Nous ne sommes pas des français ici, nous sommes des anglais parlant français." Nous croyons, sauf erreur, que M. Cartier a voulu ici, pour la première fois de sa vie peut-être, agréablement flatter son auditoire, et comme le genre était nouveau pour lui, il n'a pas gardé la mesure nécessaire.

Mais hâtons-nous d'avouer que pour nous ces paroles n'ont rien de grave. Nous savons, nous, ce qu'a fait M.

Cartier en Angleterre, lors de la mission des Délégués pour assurer la passation de l'acte constitutionnel de 1867; nous savons avec quel force et quel succès il a maintenu les droits de ses compatriotes, que quelques uns de ses collègues anglais voulaient fouler aux pieds après avoir promis de les défendre; nous nous rappelons aussi qu'à la chambre des Lords comme aux Communes, c'est sur les traités garantissant nos immunités que se sont appuyés les ministres anglais et autres pour maintenir ces mêmes immunités dans la nouvelle constitution: tout le monde sait enfin que c'est en faveur du Bas-Canada français que nous avons eu une confédération au lieu d'une union législative pure et simple. Nous n'attribuons donc pas aux paroles de M. Cartier le sens littéral qu'elle semblent comporter. S'il a voulu dire que les Canadiens-Français se trouvent si heureux de vivre sous la protection de l'Angleterre, et aiment tellement la forme de gouvernement qu'elle nous a donnée, que politiquement parlant, nous pouvons être considérés comme des anglais, son appréciation est juste et il ne s'est pas trompé. Nous croyons qu'il n'a pas voulu dire autre chose, nous en sommes convaincu. Mais il est à regretter qu'il n'ait pas plus clairement manifesté sa pensée. Au fait, le contraire de ce qu'il a dit serait plutôt vrai; nous sommes beaucoup plus des français parlant très mal l'anglais que des anglais parlant français.

J. A. MOUSSEAU.

CANADIENS-ANGLAIS ET CANADIENS-FRANCAIS.

L'étranger, qui partant de l'embouchure du St. Laurent, le remonte jusque près de sa source, est frappé des différences que présente l'aspect du pays. A mesure qu'il s'avance vers l'Ouest il remarque un progrès toujours croissant dans les signes extérieurs qui révèlent la prospérité d'une nation. Cette observation est juste, et quelles que soient nos susceptibilités nationales, il faut avouer que dans le vaste panorama qui se déroule à ses regards les Canadiens-Français n'occupent pas la première place. Il nous en coûte de faire cet aveu, mais les circonstances le justifient, l'exigent même. Il est de ces vérités que la sagesse et la prudence commandent de manifester dans l'intérêt de ceux qu'elles concernent. Il est bon de mettre quelquefois une société comme un individu en face de ses défauts, de sa situation morale et matérielle. Combien d'hommes auraient évité des chutes fatales, si un ami courageux eût éclairé du flambeau de l'amitié leurs premiers pas dans une route ténébreuse! Il est plus agréable sans doute de flatter ceux qu'on aime, d'encourager leur amour-propre et leurs illusions, mais là n'est point le vrai courage, le véritable dévouement.

Disons-le donc franchement; il n'est pas étonnant que le jugement porté sur des faits aussi manifestes nous soit défavorable. Notre pays et les diverses populations qui l'habitent, offrent des lignes de démarcation faciles à constater. On peut reconnaître partout l'élément anglais à ces dehors brillants qui sont l'apanage de la fortune. C'est lui qui dans les villes et les campagnes possède les plus belles propriétés, les terres les mieux cultivées; c'est lui qui occupe la première position dans le commerce, l'industrie et les grandes entreprises. Il a la haute main sur les banques, les compagnies d'assurance, les lignes de chemins de fer, sur presque toutes ces puissantes associations par lesquelles s'opère le progrès d'un pays.

Ces quartiers aristocratiques, ces palais somptueux, ornements de nos villes, sont habités surtout par des Anglais. Ces équipages magnifiques qui sillonnent nos rues leur appartiennent. C'est sous leur direction que s'agitent ces centres d'activité d'où la vie s'échappe à flots dans toutes les artères du corps social et porte partout la force et la prospérité. Dans toutes les circonstances, où l'esprit d'entreprise et la charité font appel aux capitaux, où l'influence et la fortune peuvent se manifester, on les voit figurer au premier rang. Les plus riches marchands, les médecins et les avocats les plus fortunés sont Anglais, et il en est ainsi de toutes les classes de la société.

Voilà des faits incontestables et dont la malveillance tire des conclusions défavorables à notre amour-propre national. Mais ces conclusions sont-elles justes? De ce que la population française est moins riche que la population anglaise, s'en suit-il qu'elle soit moins intelligente? Non, c'est une erreur et une calomnie que nous repoussons de toutes nos forces. Nous avons fait nos preuves. Dans la politique, les lettres, les sciences et les arts, nos compatriotes ne sont inférieurs à personne, et lorsque, dans l'industrie, ils peuvent lutter à armes égales, dans des conditions semblables, ils manifestent des aptitudes remarquables. Nos hommes d'état n'ont-ils pas, depuis trente ans, joué le premier rôle dans les destinées du pays, et forcé quelquefois la jalousie et la malveillance de s'incliner devant leur talent? Nos avocats et nos écrivains ont-ils moins de talent et de savoir que leurs confrères d'origine anglaise? Non encore une fois, les Canadiens-Français ne manquent pas d'intelligence: tous les jours des étrangers distingués le reconnaissent hautement et ne craignent pas de proclamer que, si nous sommes dignes de la France par le courage et la valeur, nous ne sommes pas moins dignes de notre noble origine par les facultés intellectuelles.

D'où vient donc cette infériorité matérielle qu'on nous reproche? Quelles sont donc les causes qui nous retiennent en arrière des autres races dans cette course au progrès et à la prospérité matérielle qui entraîne, comme dans un tourbillon, toutes les nations de ce continent?

Il faut d'abord tenir compte d'une vérité dont l'expérience et la raison constatent l'existence et les effets.—Les nations, comme les individus, diffèrent de caractère et d'aptitudes; et cette diversité est, dans l'ordre de la Providence, un élément nécessaire du progrès de l'humanité. Chaque nation a un rôle spécial à remplir dans les destinées du monde et des facultés propres à l'accomplissement de sa mission. Il est incontestable, par exemple, que les races latines si intelligentes ne possèdent pas, autant que les races anglo-saxonnes, l'esprit pratique nécessaire à la spéculation et au commerce. Malgré que le milieu dans lequel nous vivons ait réagi sur notre caractère, il est évident qu'il n'a pas détruit l'œuvre et l'empreinte de la nature. Ne nous en plaignons pas trop, car si Dieu nous a choisis pour contrebalancer le matérialisme qui semble, en Amérique, dominer toutes les âmes, par l'influence salutaire des idées morales et civilisatrices, dont la France nous a confié le dépôt sacré, c'est un rôle dont nous devons nous glorifier. Mais la richesse, sur ce continent, est nécessaire à l'exercice de ce noble rôle, on méprisera, au lieu de les adopter, nos institutions et nos principes, si on ne démontre pas qu'ils peuvent se concilier avec l'esprit d'entreprise et le succès dans le commerce et l'industrie.

Laissons là cette pensée pour quelque temps et revenons aux causes plus actuelles de cette infériorité matérielle.

L. O. DAVID.

BOUTADE.

Il serait curieux et intéressant de connaître la nature et le nombre de souhaits qu'on s'est échangés depuis huit jours. Je suis surpris que les partisans fanatiques de la statistique, comme celui qui avait poussé sa passion pour cette science jusqu'à calculer le nombre de veuves qui avaient, dans une année, passé sur un pont, sans oublier une *demie* et une *douteuse*, n'exploitent pas une mine si riche. Il est heureux que tous ces souhaits ne se réalisent pas, car l'ordre de la Providence serait complètement interverti, et la société serait sapée dans ses bases. En effet, que de vocations brisées! Que d'existences embrouillées! Il n'y aurait plus de vieilles filles, plus de vieux garçons, plus d'avocats, plus de créanciers même! Quel malheur! Oui quel malheur! car, si toutes ces plaies disparaissaient de la société, comment les honnêtes gens feraient-ils leur salut, comment gagneraient-ils le ciel? Mais alors la terre ne serait plus une vallée de larmes, ce serait un jardin de délices, un lieu d'amusement. Il faut avouer aussi que ces souhaits se contredisent et se détruisent réciproquement; par exemple, on souhaite en même temps aux vieux garçons et aux vieilles filles un prompt mariage et une bonne année; aux médecins beaucoup de prospérité et à leurs patients une santé à toute épreuve; aux avocats une clientèle innombrable et aux clients de la sagesse; aux marchands des affaires d'or et aux syndics des banqueroutes nombreuses; aux journalistes de grands succès et aux lecteurs jamais d'ennui; aux représentants du peuple une longue carrière politique et aux électeurs un vote intelligent: autant de contradictions qui sautent aux yeux.

Il en est des souhaits qu'on donne comme des santés qu'on boit, si tout ce cela était sérieux, les flâneurs qui n'ont rien de mieux à faire que d'aller de porte en porte et les ivrognes, qui boivent depuis le matin jusqu'au soir, seraient les plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Au milieu de tous ces souhaits il en est un qu'on oublie et le seul pourtant qui peut-être serait écouté, c'est d'être honnête homme. Il est vrai que tous ceux, à qui on l'adresserait, se croiraient insultés, ils croiraient qu'on s'imagine qu'ils en ont besoin. Ce serait bien vrai pour les trois quarts au moins; Mais où trouver un homme qui voudra être classé dans la majorité? Avez-vous jamais, lecteurs et lectrices, parlé contre la malhonnêteté, devant n'importe qui, les plus grands scélérats même, sans qu'on ait dit comme vous et partagé votre sainte colère?

Combien de souhaits sincères maintenant dans ce nombre incalculable? Voyez ce débiteur malheureux, dont le billet a été protesté, la veille du jour de l'an, et qui, le lendemain, presse son créancier sur son cœur, pensez-vous qu'il est sincère? En voici un autre qui promet une vie éternelle à un rentier dont il attend la mort pour rouler carrosse, qu'en dites-vous? Je n'assisté jamais à ces scènes du jour de l'an sans penser à ce voleur qui avait l'habitude, chaque année, aux premières lueurs de l'aurore, de courir chez ses voisins leur faire mille et mille souhaits et qui, la nuit suivante, volait leurs poules ou leurs moutons.

Le tableau est un peu chargé sans doute, quoiqu'il renferme beaucoup de vérité. Loin de moi cependant la pensée de blâmer ou ridiculiser une coutume si touchante dans les campagnes surtout où la bonne foi et la sincérité habitent les âmes. Loin de moi l'audace de flétrir ces nobles vœux tombés de la bouche d'un père qui bénit ses enfants, les souhaits du prêtre dont les mains chargées de bénédictions s'étendent sur ses paroissiens. Certes ils sont sincères ceux-là et Dieu doit les écouter.

L. O. DAVID.

Nos lecteurs remarqueront, peut-être, l'absence de faits divers dans nos deux premiers numéros. Nous avons décidé de ne pas remplir nos colonnes de broussailles inutiles, de ne pas y laisser pousser trop abondamment ces longues herbes qui laissent dans l'ombre les plus belles fleurs et les meilleurs fruits.

Il est vraiment des lecteurs trop exigeants, il faudrait pour leur faire plaisir remplir notre journal de bras, de jambes et de têtes cassés, il faudrait les faire marcher dans le sang jusqu'à la cheville du pied, dresser des échafauds toutes les semaines, leur raconter des histoires impossibles de revenants, leur annoncer de temps en temps qu'un bandit a assassiné l'un de nos collaborateurs et qu'après l'avoir tué il l'a mangé, ou plutôt qu'il l'a dévoré vivant.

Il en est d'autres qui ne peuvent pardonner à leur journal d'avoir oublié de leur annoncer la découverte d'un nouveau *bitters*, la dernière partie de billard de Joseph ou de Cyrille Dion, le nombre de dindes ou d'oies apportées au marché, enfin la dernière bataille de coqs, le calembourg le plus bête.

D'autres voudraient voir à côté des décès et des naissances, la quantité de péchés commis pendant la semaine, les noms de ceux à qui leurs confesseurs ont refusé l'absolution, les raisons détaillées de ce refus, le tableau de tous les ménages qui se chamaillent, les amours en fleur et les mariages en perspective.

Que faire au milieu de tous ces goûts divers ? Les servir à tour de rôle ? Changer de mets chaque semaine ? C'est ce que nous ferons dorénavant.

Les tribunaux nous fourniront une mine précieuse que nous exploiterons au grand déplaisir des voleurs, des brigands et quelquefois des juges et des avocats, tous gens féconds en paroles, mais stériles en actes, qui prêchent bien, mais qui pratiquent peu, suivant la mode de ce pays.

Il est temps que la vérité et la franchise prouvent qu'elles ne sont pas disparues de cette terre. Ce sera instructif et amusant parfois.

Il n'y a pas un pays où il y ait autant de masques ; je ne suis pas surpris que les marchands de bric à brac fassent tant d'argent, que les masquerades aient tant de succès.

Inutile de dire que nos remarques au sujet des lecteurs exigeants ne s'appliquent pas à nos abonnés : c'est clair.

L. O. D.

Le Correspondant du *Globe* donne sur les habitants de la Rivière Rouge et sur les métis français, en particulier, des renseignements intéressants et impartiaux. Il reconnaît à ces descendants de nos compatriotes établis sur ce territoire une intelligence vive, des mœurs honnêtes et paisibles. Il dit que la chasse et la pêche ont pour eux plus d'attrait que l'agriculture, qu'ils sont hospitaliers, d'un caractère enjoué et agréable. Leurs femmes sont honnêtes, fidèles et remarquables, en grand nombre, par leur beauté et leur intelligence. Leurs maisons sont des modèles de propreté, et plus on les voit plus on apprend à les apprécier et à les aimer. Ils sont braves et religieux—theurs églises, leurs collèges et leurs couvents feraient honneur aux pays les plus civilisés. Malheureusement les étrangers se rendent dans cette contrée sous la fausse impression que ces métis sont des êtres indignes de considération, dénués de sentiments élevés. Cette erreur est une source de malheurs.

Les métis anglais sont plus industriels, plus fortunés et sont spécialement livrés à l'agriculture, mais ils ne sont pas aussi vifs de caractère et d'intelligence. Moins aventureux que les métis français ils ne cherchent qu'à s'établir avantagement et à acquérir de la fortune.

Les colons de la Rivière Rouge, les français surtout, sont vexés de l'opinion désavantageuse qu'on a d'eux en Canada. Ils prétendent avoir autant d'intelligence que les canadiens et être aussi capables de se gouverner eux-mêmes. Ils ont les défauts et les qualités de leur origine dont on retrouve l'empreinte dans leurs facultés morales et intellectuelles.

LE MARCHÉ BONSECOURS.

Notre gravure représente le Marché Bonsecours, la veille de Noël. Tout le monde connaît ce marché si remarquable par son étendue, la beauté de son architecture et par les scènes qu'il présente à certains jours. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de faire la description intéressante d'une de ces scènes toujours si fécondes en faits divers. Quelle variété de costumes, de langage, de figures, et de produits ! Quelle animation dans cette foule d'acheteurs et de vendeurs allant et venant, se bousculant et s'interpellant de mille et mille manières ! Quelle source de récréation pour le flâneur, d'inspiration pour l'artiste et de réflexion pour le philosophe ! Il faut voir l'habitant si calme et si franc ordinairement, aux prises avec la *revenduse* qui l'étourdit, la torture, pour mieux l'attraper, il faut le voir lutter contre l'artillerie formidable de tout ces lazzis, ces apostrophes tombant sur lui dru comme grêle, lorsqu'il ne veut pas rabattre un sou sur sa marchandise.

Il faut voir toutes ces ménagères, ces respectables pères de famille, avocats, médecins, marchands, juges même allant, le panier sous le bras préparer le festin de Noël ou du premier jour de l'an.

Mais inutile de chercher à peindre ce tableau en quelques lignes.

Nous livrons la gravure à l'imagination et à l'expérience de nos lecteurs.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer dans ce numéro une charmante chronique de M. B. Sulte qui veut bien consentir à être l'un de nos collaborateurs. Cette chronique nous est arrivée au moment où nous mettions notre journal sous Presse.

Ceux qui par hasard ne recevraient qu'un seul numéro de notre journal, soit le premier ou le deuxième, devront nous le renvoyer le plus tôt possible, s'ils ne veulent pas s'abonner.

On peut voir au bas de notre huitième page les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

GALERIE CONTEMPORAINE.

Nos lecteurs liront avec plaisir l'esquisse biographique du célèbre avocat français Lachaud. La part qu'il a prise dans plusieurs des causes célèbres que nous devons publier, le rôle qu'il a joué dans le procès Tropmann, donnent de l'appropriété à cette esquisse.

MAITRE LACHAUD.

Maitre Lachaud est aujourd'hui un homme de cinquante et un ans.

Né dans le département de la Corrèze, c'est là qu'il devait faire ses premières armes au barreau de Tulle.

La veille, il était encore inconnu ; il vit son nom le lendemain occuper la place d'honneur dans tous les journaux, Me Lachaud, en effet, fut chargé de plaider pour Mme Lafarge, dont le procès passionnait le monde entier.

Il y fit preuve d'une fougue inspirée par une conviction que les années n'ont pu ébranler.

Aujourd'hui encore, parlez à Me Lachaud de Mme Lafarge, et il vous répondra en toute sincérité :

— Une martyre !

Une fois lancée à grande vitesse, la réputation de Me Lachaud ne devait plus s'arrêter.

Il vient à Paris, où il épouse Mlle Ancelot, la fille de l'académicien alors directeur du Vaudeville, dont il n'hésita pas à sauver la situation difficile en sacrifiant sa propre fortune.

Quelques années plus tard, il était, comme il l'est encore, l'oracle de la cour d'assises.

Il faudrait trois colonnes pour énumérer les causes célèbres dans lesquelles a figuré l'infatigable défenseur.

Courant sans cesse d'un bout de la France à l'autre, vivant pour ainsi dire en wagon, le lundi au nord, le mardi au midi, appelé souvent même à l'étranger, Me Lachaud a porté la parole dans l'affaire Marcellange ; dans l'affaire Bocarmé, qui fit à la nicotine une célébrité inattendue ; dans l'affaire Carpentier, le caissier du chemin de fer du Nord ; dans l'affaire du lieutenant de Mercy, accusé d'avoir assassiné, sous prétexte de duel, un de ses compagnons d'armes ; dans l'affaire d'Angelina Lemoine, cette jeune fille qui brûla son enfant, de complicité avec sa mère ; dans l'affaire Lapommerais ; dans l'affaire de Mme Frigard, la meurtrière de la forêt de Fontainebleau.

J'en passe, et des meilleures... ou des pires.

J'ai dit quelle activité dévorante nécessitait une carrière aussi remplie.

Cette activité-là, chez Me Lachaud, atteint les limites de l'invraisemblable. A une heure du matin il travaille encore ; à sept heures, il est debout, recevant les clients avant de partir pour le Palais.

S'il se met en route, vous le verrez dans la gare même, sur la table de la salle d'attente, feuilleter ses dossiers, prendre des notes au crayon, échafauder les principales lignes de la plaidoirie qu'il achèvera de composer au bruit de la locomotive.

Comme vous le comprendrez facilement, une santé de fer est indispensable pour suffire à pareille tâche.

Cette santé, Me Lachaud la possède dans tout son épanouissement.

Regardez-le s'avancer dans la salle des Pas Perdus, la toque légèrement inclinée sur l'oreille. C'est le bon vivant, aux larges épaules, à la physionomie souriante et matoisise à la fois.

Les traits sont ronds, le teint animé, l'œil ou plutôt un des yeux a une incertitude de regard qui contribue à donner à la physionomie une expression toute particulière.

Il marche ainsi, donnant et recevant des poignées de main à droite et à gauche, ses paperasses dans une sangle. Il échange un mot avec celui-ci, une plaisanterie avec celui-là.

Mais soudain il a regardé sa montre. Il est l'heure ; à la besogne.

Et un maitre Lachaud tout nouveau entre en scène.

Assis à sa barre, l'éminent avocat ne perd pas un mot de tous les débats.

Par instants (c'est une attitude qui lui est familière), il tire son mouchoir de sa poche, le tamponne, le place sur le sommet de ses deux mains réunies, et, appuyant la tête sur ce coussin improvisé, semble dormir.

Ne vous y trompez pas.

C'est une pose qui lui sert tout simplement à dissimuler les impressions que lui causent les dépositions des témoins.

Mais que l'un d'eux laisse tomber une phrase qui peut ou nuire ou servir à la défense, vous le verrez se redresser, cligner de l'œil, prendre une note ou poser une question.

Me Lachaud est encore plus curieux à observer quand il parle.

A mesure qu'il s'échauffe, il quitte la barre, s'avance jusqu'au milieu de la salle, étend les bras, comme s'il voulait saisir chacun des jurés corps à corps, persifle, s'attendrit, s'emporte, assène des coups de poing sur le pupitre, prend le ciel à témoin, a des larmes et des rugissements dans la voix.

Il y avait dans Me Lachaud l'étoffe d'un Talma.

Je l'ai vu, de mes yeux vu, plaidant pour un fils qui avait tué son père, qui battait sa mère, faire pleurer les deux gardarmes entre lesquels était placé l'accusé.

Après un pareil triomphe, il faut tirer l'échelle.

Rentré chez lui, Me Lachaud n'en a pas fini avec le travail.

De nouveaux clients l'attendent dans son grand salon de la rue Bonaparte, et il faut recommencer les consultations.

Ce salon est à lui seul une curiosité de Paris.

De toutes parts des objets d'art offerts en témoignage de reconnaissance par la famille de ceux qu'il a sauvés.

Ce bronze, cette jardinière, ces potiches rappellent des procès célèbres où son éloquence a remporté la victoire.

Sur le salon s'ouvre la porte de son cabinet, un vrai confessionnal.

Ah ! si ces murs-là voulaient parler ! Ah ! si Me Lachaud écrivait ses mémoires !

Quand vous entrez dans le cabinet de l'avocat coiffé de sa calotte de velours, il a toujours soin de tourner le dos au jour et de vous placer en pleine lumière pour étudier votre physionomie pendant que vous lui racontez votre cas.

Quel défilé curieux et attristant !

Tantôt une mère en larmes que le fils vient de déshonorer, tantôt une épouse craintive que menace un mari jaloux, tantôt...

Toutes les misères et toutes les douleurs sociales en un mot, se donnent là rendez-vous.

Ce qui n'empêche pas Me Lachaud d'être dans le monde un charmant causeur et un convive du meilleur appétit.

Ayant toujours cinquante souvenirs plus étranges les uns que les autres à vous conter sans jamais, bien entendu, sortir de la discrétion professionnelle, dégustant les plats avec la sérénité d'un estomac qui s'ignore et d'un homme qui, depuis quarante ans, n'a pas été malade, Me Lachaud est évidemment un des êtres les plus complètement heureux que je connaisse.

Tel est le défenseur réclamé par Tropmann. Le gaillard a bon goût, à moins qu'il n'ait tout simplement connu le mot de la fin attribué au boucher Avinain :

— Français, n'avouez jamais et prenez Lachaud.

Comment se tirer d'une tâche aussi écrasante ?

Me Lachaud a, dit-on, déclaré qu'il ne plaiderait pas l'abolition de la peine de mort.

Quoi alors ?

Entrera-t-il dans le système adopté par l'accusé, ce n'est pas croyable ? Invoquera-t-il une monomanie sanguinaire, relevant de la médecine et non du bourreau ?

C'est le secret de l'avenir : il ne nous appartient pas même de chercher à en soulever les voiles.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le mois de décembre va enregistrer une date mémorable de plus dans ces fastes de l'éloquence judiciaire, où figurent déjà les noms des Dupin, des Marie, des Senart, des Chaix-d'Est-Ange, des Crémieux, des Berryer, des Jules Favre....

THOMAS GRIMM.

LE DISTRAIT.

Chaque mot qu'il prononce, est une maladresse.

BOILEAU.

Je compte au nombre de mes bons amis, un vieux garçon, encore frais, lesté, pimpant, et dont quelques mèches de cheveux, légèrement argentées, se rabattant artistement sur les tempes, indiquent qu'il a su mettre en pratique cette fameuse règle de l'arithmétique " *j'en prends un qui vaut dix.*"

Doué des plus belles qualités du cœur, charitable, compatissant, capable de se jeter au feu pour sauver son voisin, au besoin de l'allumer même et de se mettre pompier pour avoir la douce satisfaction de voler au secours de sa voisine, esprit vif et enjoué, vert-galant en son époque, propriétaire d'une figure et d'un physique, qui dans son temps, en terme de commerce, s'escomptait à première vue, favorisé des charmes de la fortune, dont il a toujours su faire une sage, judicieuse et intelligente distribution, il semble né pour être heureux, et un peu pour en rendre une autre heureuse.

Personne au monde ne peut avoir un meilleur cœur, un meilleur naturel, que le sien.

J'ai vu le tourmenter par des calembourgs atroces, des jeux de mots épouvantables, sur le profit immense que devait lui rapporter sa chevelure, dans le cas où elle deviendrait *perruque*, lui conseiller d'aller remplacer Proyencher, et manger à sa place du *Pembina*, l'assurant que les Métis et les Sauvages du Nord-Ouest renonceraient à sa vue, à une guerre, où son cuir chevelu ne pourrait tout au plus leur servir que de *blague à tabac*, lui chanter ces fameux vers où la rime dépasse la malice :

" Je me propose aujourd'hui

" De me mettre à l'ouvrage

" Et de vous faire le récit

" De tous ces vieux visages."

Tous ces vieux garçons,

Tous ces vieux rogatons

Qui sentent la punaise,

Tous ces vieux tisons,

Tous ces vieux charbons

Qui ne font plus de braise,

et toujours avant, comme après ces strophes à éreinter Pégase, un rire franc et sonore accueillait nos importunités et nos railleries.

Avec un bagage aussi imposant de brillantes qualités, il semble que mon ami devrait être, aux yeux de tous, le type incarné du bonheur ici-bas, que rien ne saurait lui faire obstacle, que ses désirs sont des ordres, ses souhaits des réalités ; et pourtant il est encore seul pour marcher dans le rude chemin de la vie.

Vous m'en demandez la cause, eh bien, quoiqu'il m'en coûte, je vais vous la donner : c'est qu'il est possesseur d'un défaut (et qui n'en a pas), mais d'un défaut insupportable, exécrable, qui le fait considérer ici comme un écervelé, là pour un fou, ailleurs pour un mauvais farceur et partout pour un être impossible.

Il est, oui, il l'est, souverainement.....distrain.

Que de bourdes il a lancées, de maladresses il a faites, et passez-moi le mot, de bêtises il a dites.

Sa bourse en a souffert quelquefois, ses sentiments en ont été souvent blessés, et son cœur en a toujours gémi.

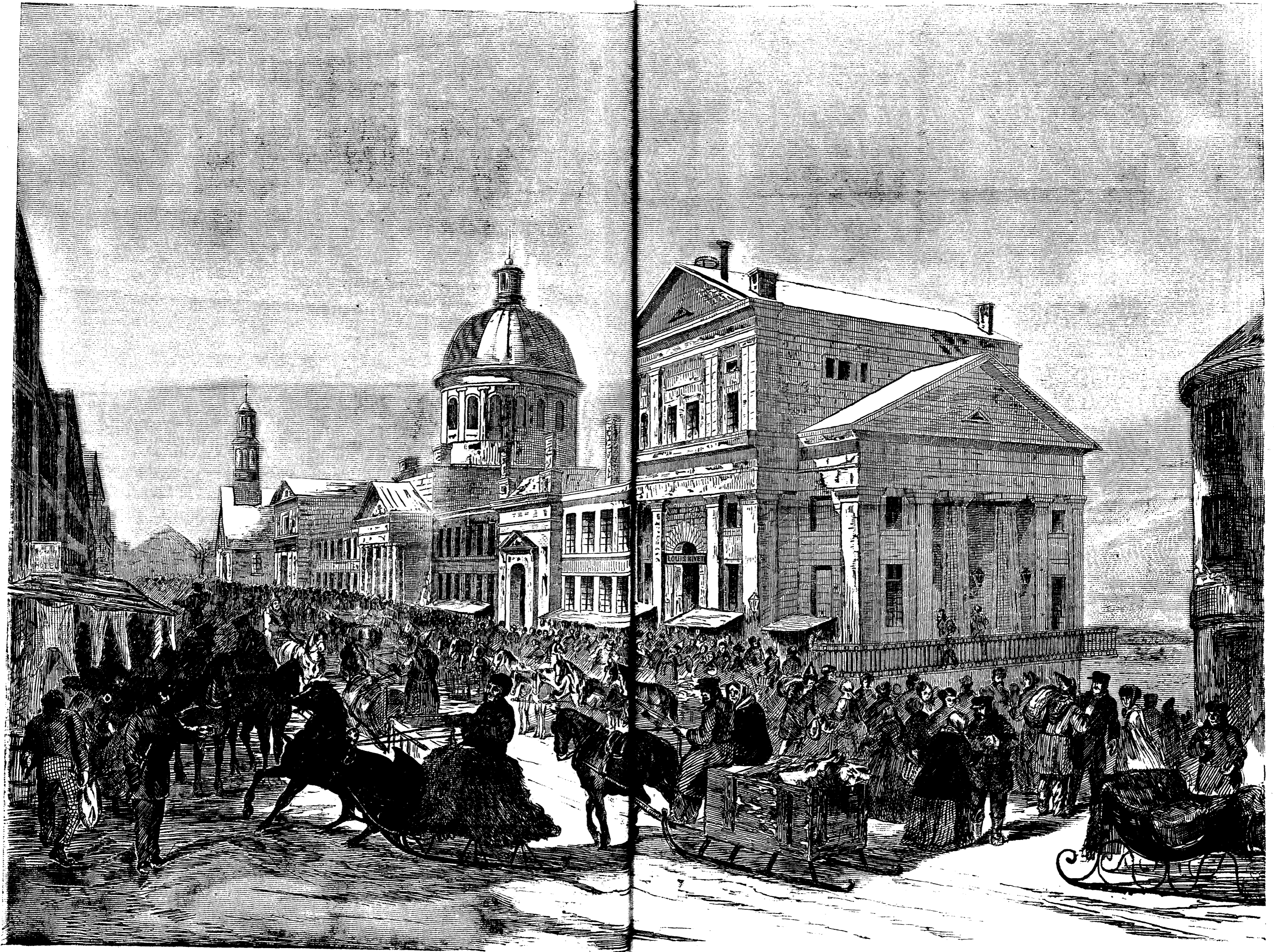
Il s'est fait des ennemis sans le vouloir, il a perdu ses amis sans le savoir, et s'il n'eût pas eu la tête aussi bien organisée, il y a déjà plusieurs années qu'il habiterait Beauport.

Au retour de chaque nouvelle année, quand il additionne toutes ses bévues, quand il récapitule toutes ses maladresses, il jure qu'on ne l'y prendra plus, et dit un adieu éternel aux visites.

Promesses vaines, serments inutiles ; tous les ans il recommence ses pérégrinations avec autant de succès que les années précédentes.

L'autre jour, il m'est arrivé tout essouffé à huit heures du matin, une botte dans un pied et un soulier de chevreuil dans l'autre, dans le but, me dit-il, de me faire les souhaits d'usage en pareille circonstance.

Suite à la page 14.



LE MARCHÉ CONSECOU LA VEILLE DE NOËL.

Un peu surpris de cette visite passablement matinale, et croyant avoir découvert que sa vilaine montre avait pu lui jouer encore un tour de sa façon, je lui demandai l'heure.

Il sortit de la poche de son paletot un magnifique chronomètre, fabriqué par Ulysse Nardin, et en pressant le ressort du boîtier, je pus constater que le régulateur s'était arrêté depuis minuit et demie la veille.

Les quelques remarques que je lui fis, sur le mode singulier qu'il avait adopté ce matin-là, pour se chauffer, attirèrent sur le dos de sa pauvre servante, qui heureusement n'était pas présente, et qu'il accusa d'être l'auteur de cette mystification, un orage d'épithètes plus ou moins épicées.

Un parapluie que j'avais sous la main et que j'étendis pendant qu'il débitait son vocabulaire d'injures, ramena le calme dans ses idées, et revenu à lui-même, il me demanda si je voulais bien consentir à l'accompagner dans la tournée de ses visites officielles et officieuses; ce à quoi j'acquiesçai de grand cœur, d'autant plus qu'il me donna à entendre qu'il avait à sa disposition une voiture des plus fashionables, dont il avait retenu les services du conducteur pour toute l'après-midi.

Nous convinmes d'une heure précise pour notre départ, et le rendez-vous devait avoir lieu à sa demeure.

A l'heure indiquée, je faisais la sentinelle en face de son domicile, le cocher qui avait été engagé à l'heure, était là aussi, marmottant entre les dents des mots inintelligibles, mais dont le sens que je puis saisis toutefois à la volée, me fit comprendre qu'il attendait en cet endroit depuis midi.

Allons, me dis-je à part, en voilà déjà l'une des siennes, mauvais présage pour la suite de la journée; mais le malheur n'est pas irréparable, et je m'élançai sur la sonnette de la porte que j'agitai violemment.

La domestique, qui accourut à ce bruit, était pour moi une vieille connaissance, et elle n'attendit pas que j'ouvrisse la bouche, pour me montrer le chemin de l'escalier qui conduit à la chambre de mon ami.

Frappé du silence qui semblait y régner, j'appliquai l'oreille sur le panneau de la porte, pour m'assurer si rien n'allait déranger cette monotonie, mais ma curiosité n'en fut guère plus avancée, et pour arriver à une solution j'enfonçai la porte: quel spectacle! Mon vieux garçon nonchalamment et voluptueusement étendu sur un canapé, faisant entendre, à de fréquents intervalles, des ronflements sonores, que je ne puis mieux comparer qu'à un tremblement de chaudrons.

La secousse vigoureuse que j'imprimai à ses deux épaules, le reveilla en sursaut, et comme si le fil conducteur d'une batterie électrique l'eût touché il fut en un bond sur les deux pieds.

Je n'eus pas besoin de lui demander s'il m'avait oublié, ses yeux me le disaient assez éloquemment. En m'apercevant, ce fut un éclair de lumière pour sa mémoire, il se rappela, et en un instant sa toilette fut bientôt faite.

Pressé de me mettre sur la route, je ne prêtai guère d'attention à la manière assez originale, dont il se vêtissait, pour faire ses visites, mais une fois dans la voiture, et en route, je lui jetai un coup d'œil qui me fit comprendre que la précipitation n'est pas bonne en tout. Un chapeau de castor, veuf des poils soyeux qui faisaient autrefois son mérite, et d'où le ruban avait disparu pour faire place à une large marge de grasse, couvrait son chef. La cravate n'était pas absolument irréprochable, le nœud par sa grosseur et ses proportions gigantesques avait tout l'air d'un nœud gordien, le pardessus, aurait bien enduré sans mot dire, le passage du fer à flasper en plusieurs endroits, mais en somme ça pouvait se souffrir.

En faisant mon examen, je m'aperçus qu'en guise d'un jonc élégant à pomme dorée, il avait dans les mains, ce qu'on appelle en France, bâton, qui prend chez nous le nom de rondin, mais que je ne puis mieux qualifier que par le titre d'assemblage.

Plus d'un agent de la force publique aurait cru faire reluire des jours calmes et sereins pour notre bonne ville de Montréal s'il avait eu en sa possession un pareil instrument.

Nous étions déjà trop éloignés, pour que je lui fisse part de mes remarques.

Aussi je me contentai de lui demander s'il se proposait de faire un grand nombre de visites. Il me passa une liste de noms, d'une longueur démesurée, et en la parcourant je marquai au crayon quelques adresses, où j'étais à peu près certain que le sans-gêne qui y règne, mettrait à l'aise mon compagnon de voyage.

La première demeure, où je me décidai à lancer mon fameux distrait, est habitée par une famille dont toute la fortune consiste dans quelques vieux parchemins, sur lesquels les rats se sont écornés plus d'une fois les dents, et qu'ils ont pour bonne cause laissé dormir dans leur étui en ferblanc, mais qui en revanche possède une éducation domestique parfaite, et sait accorder aux visiteurs, une hospitalité canadienne avec ce tact, cet abandon, cette délicatesse proverbiales.

L'aimable vieille dame qui autrefois faisait avec tant de charmes les honneurs de son salon, ne me présentait pas, cette fois, sa belle figure que les rides de la vieillesse avaient craint de marquer de leur empreinte; elle était absente avec une partie de sa famille et l'une de ses nièces, vieille fille de 45 hivers, à la figure taillée en coin de rue, aux manières guindées, au long corps emprisonné dans un corset et une robe à volants, me faisant l'effet d'un manche de pipe recouvert d'un caoutchouc, pour ne pas blesser les mollaies du fumeur, était chargée de faire les réceptions en lieu et place de sa bonne tante.

Un angora de la plus belle espèce, se fressait amoureusement sur les plis tombants de la robe jaune de sa maîtresse, tandis qu'un King Charles occupait sur ses genoux la place d'honneur. Décidément la demoiselle aimait les animaux, et je craignis et à bon droit qu'il n'arrivât à mon ami des malheurs dans cette nouvelle ménagerie.

La conversation roulait depuis quelques minutes sur des sujets cent fois rebattus, quand tout à coup, un cri ou plus tôt un miaulement de douleur se fit entendre, et y mit fin. Je tournai les yeux vers l'endroit où était assis mon ami, et je m'aperçus à la rougeur qui couvrait son front, et à l'attitude belliqueuse de maître Marten qu'il avait eu une distraction.

En effet, en cherchant à allonger le pied, le chat s'était trouvé sous le passage de la semelle de sa botte, et la queue en avait naturellement souffert.

Vous êtes un maladroit, lui dit sèchement la vieille fille, en lui lançant des regards chargés de colère. C'est bien possible répondit-il en balbutiant.

Et se levant pour mettre son chapeau, et prendre sa canne qu'il avait déposée dans un coin du passage, le King Charles lui passa dans les jambes, et le malencontreux gourdin alla s'aplatir sur la tête de l'innocent quadrupède.

Ce fut alors un sauve-qui-peut général, et bien en prit à mon compagnon qui y aurait laissé ses yeux sinon ses os.

"Un accident traîne toujours après lui un autre accident." C'est un vieux proverbe dont je ne chercherai plus maintenant à nier la vérité.

La seconde porte où l'on frappa, les dames, pour des raisons à elles seules connues, ne recevaient point de visiteurs. Je glissai avec empressement ma carte dans la corbeille, que me tendit une assez jolie servante, et j'attendis pour monter dans notre voiture, que mon ami en eût fait autant. Je le vis fouiller dans tous les coins et recoins des poches de son paletot, et quand il en retira la main, trainant après soi, un objet assez volumineux, je pensai que ce pouvait être son porte-carte.

Mon erreur ne fut pas de longue durée, ce n'était pas un porte-carte, c'était un porte-tabac, une énorme blague en loup-marin, et gonflée outre mesure.

Cet objet avait pris, par pure distraction, le lieu et la place dans son habit de l'étui destiné aux cartes. Curieux de voir comment il s'y prendrait pour réparer sa maladresse, je lui regardai disparaître la main dans un énorme gousset pratiqué dans l'intérieur de son gilet et en retirer une énorme pancarte qu'il jeta triomphalement sur le plateau.

Assurément l'imprimeur n'avait guère ménagé l'encre et le papier, et un pareil luxe ne pouvait que me surprendre et me jeter dans l'émou.

Deux rangées de jambes de bottes, autant de claques et de chaussons de Strasbourg, s'étalant orgueilleusement sur les tablettes d'un marchand de chaussures dont le magasin est en renommée, ainsi que le numéro 188 Rue Notre Dame, me prouvent qu'il était impossible que ce fussent les armoires de mon vieux garçon.

Le commis de cet établissement lui avait, la veille, glissé sous ses pardessus en feutre une carte de la maison, qui avait tout naturellement trouvé chez l'acheteur une protection et une recommandation qu'elle ne lui avait pas demandée.

Un papier blanc que je déchirai de mon carnet et sur lequel il traça au crayon son nom mit fin à son embarras. Nous avions à peine commencé notre voyage, et déjà que de gaucheries, de distractions impardonnables; cependant il avait à peine remué les lèvres. Que serait-ce donc quand il parlerait. Néanmoins, je voulus lui donner une dernière chance de salut, de le racheter, quitte à en subir les conséquences.

Il était près les 3 heures quand nous arrivâmes en face de la résidence princière de madame ***. Veuve depuis plusieurs années, ayant une fortune considérable, un esprit fin et délié, belle en dépit de son âge, sans prétentions aucunes, elle a toujours en garnison un sourire pour les uns, un mot d'encouragement pour les autres, et un regard compatissant pour tous.

Il me sembla que pour jouer un dernier enjeu, il était difficile de trouver un champ de bataille mieux conditionné sous tous les rapports, et qu'une défaite sur un pareil terrain ne pouvait qu'honorer le vaincu.

Mon héros paraissait animé d'un courage chevaleresque, et j'eus l'espoir que s'il ne commettait pas une maîtresse bêtise, il en sortirait avec les honneurs de la guerre.

Ses premiers mots de présentation furent textuellement ceux-ci: Madame, ce n'est pas vous, ce n'est pas moi, et il s'inclina. Alors tous de nous demander, qui est-ce! Enigme.

Mon ami s'était rappelé les premiers mots d'une comédie espagnole, et la mémoire venait de lui faire défaut pour le reste d'une scène qu'il voulait parodier.

Je tâchai alors de faire une phrase afin de sauver la position, et la complaisance de la maîtresse du logis y contribua encore plus que mes paroles.

Voulant réparer son échec, mon vieux garçon revint de nouveau à l'assaut, et cette fois pour demander à la dame des nouvelles de son mari.

Il avait oublié qu'elle était veuve depuis tantôt 3 ans.

Je vous laisse à juger de la gaieté franche qui accueillit alors une pareille demande.

Confus, irrité contre lui-même, il se tourna alors du côté d'une jeune demoiselle qui cherchait à tenir son sérieux à deux mains, pour s'informer d'elle, dans quel état de santé se trouvaient ses enfants.

Ce fut le dernier coup de massue, et heureusement pour nous, l'arrivée d'un gros monsieur, porteur d'un jonc à pomme dorée, à l'abdomen proéminent, nous fournit l'occasion de déguerpir avant que l'on nous jetât à la porte.

La journée était perdue, et notre Waterloo avait sonné. Mon pauvre ami, assommé sous le poids de ses balourdises, tomba sur le siège de la voiture, non sans avoir toutefois par distraction, laissé au gros monsieur son lèche-coquin, au lieu et place de son magnifique bambou.

Je fis signe au conducteur de reprendre la route de la demeure de mon vieux garçon, que nous avions terminé nos visites; et à 4 heures p.m., je le déposai sur le seuil de sa porte, en lui souhaitant bonne chance pour l'an prochain.

Toujours par distraction, il oublia alors de solder le mémoire du cocher, qu'il avait engagé, et j'en fus quitte pour le payer de mes propres deniers.

L'an prochain, il prendra qui il voudra pour l'accompagner dans ses visites, quand à moi, je le lui annonce ici publiquement, je décline cet honneur, j'ai eu mon compte pour longtemps.

N'allez pas croire toutefois, que je le lui garde rancune pour tous les mauvais tours, les maladresses, les bêtises même, dont j'ai dû passer pour complice; non, bien au contraire, j'y le plains, car il n'en est que plus malheureux.

D'ailleurs, le distrait est plus commun qu'on le pense.

Le distrait, c'est celui qui, invité pour être compère, accepte et n'y pense que le lendemain; c'est ce conseil de la Reine, qui fourre dans la poche de son habit l'enveloppe d'un traversin en guise de son mouchoir; c'est celui qui laisse suspendu aux crochets de la boutique d'un barbier, un vieux chapeau, un *chicago*, et prend le chapeau neuf de son voisin; c'est celui qui dans un diner public, glisse sous la table, dans son manteau, une bouteille de champagne, quitte un poulet froid se loger dans son mouchoir, c'est un peu tout le monde, c'est vous, c'est moi, qui au lieu de faire une chronique, écris une distraction.

Puisse le récit des aventures grotesques de mon bon ami, vous causer un moment de récréation, et un peu vous distraire.

AD. OUMET.

NOUVELLE CANADIENNE.

Suite.

Après que la mort et la mer eurent reçu leur victime, le vaisseau qui portait Léon Giroux, et nos autres compatriotes, arriva heureusement à San-Francisco.

Qui connaissait San-Francisco avant la découverte de l'or en Californie? Qui aurait pu le connaître? Ce n'était qu'une petite ville de quelques milliers d'âmes, à demi enfouie dans une échancre du sol mexicain. L'océan Pacifique avait pris une bouchée dans notre globe en cet endroit. Les maisons de construction fragile ressemblaient à des tentes plutôt qu'à des demeures fixes. Elles formaient un noyau principal au plus profond de la vallée qui emarge des flancs de la Sierra-Nevada. A droite en gravissant la colline, un moulin, et trois ou quatre habitations largement espacées: à gauche des bosquets vigoureusement élançés, noyant dans leur ombre quelque élégant cottage, abrité là, comme un doux regard, sous un épais sourcil; deux langues de terre s'avancant de plusieurs arpents dans la mer comme pour happer l'onde amère, et sur la crête de la plus éloignée de ces deux promontoires, une humble maison de pêcheur exposée à tous les vents et dominant une vaste étendue de la baie,—tout au bas, deux ou trois bateaux envasés, une chaloupe se berçant sur l'onde comme une bayadère sur ses hanches, une population douce, vivant de peu dans l'abondance et jouissant en paix des dons prodigués par le plus beau ciel et le sol le plus fécond du monde,—voilà tout San-Francisco, il y a vingt ans.

Qui pourrait le connaître? Les vaisseaux désarmés venaient bien y chercher un refuge; les naufragés en emportaient aussi quelquefois de bons souvenirs, les bateaux y jetaient à la côte de rudes pêcheurs qui s'y refaisaient le pied et le cœur, après les fatigues et les privations d'une longue saison de pêche; mais bientôt le vent et le flot emportaient tout cela et San-Francisco restait là, ignoré, caché dans un pli des rivages californiens. A ceux qui partaient ainsi on faisait promettre de revenir, et ce doux espoir nourrissait de généreux et très souvent de tendres sentiments. Rarement les revoyait-on: Faut-il se fier aux vents et à la mer?

On sait que les anciens fesaient volontiers descendre leurs dieux des hauteurs de l'Olympe, pour présider à leurs travaux ou à la garde des trésors de la nation; les chrétiens leur ont emprunté cette coutume qui de symbolique qu'elle était est devenue purement pieuse. Les Espagnols sont de tous les peuples modernes, ceux qui paraissent y attacher le plus d'importance. Il n'est peut-être pas un endroit du sol de l'Amérique où ils ont posé le pied qu'ils n'aient gratifié d'un nom de saint, de sainte ou de quelque objet, voué à la vénération par le culte catholique. Le Mexique entra'autres pays est presque entièrement couvert de ces pieuses dénominations. Ce peuple avide et fanatique jetait le manteau de la religion sur ses infamies, espérant par là, en dérober la vue au ciel. Il était ainsi fait qu'il baisait dévotement la croix, que formait la garde de son épée, et que de la pointe il fouillait dans les entrailles de ses victimes inoffensives pour y chercher de l'or.

La Californie eut aussi ses saints, comme San-Francisco, San-Joaquin, San-Pablo, Sacramento, l'attestent encore. Le spectacle de crimes, d'horreurs, d'infamies de tout genre ne devait non plus lui être épargné.

La date de la fondation de San-Francisco remonte au seizième siècle. On a prétendu, pendant longtemps, que l'ordre de Saint-François avait eu l'honneur d'y établir la première mission en 1770, mais cette erreur est entièrement détruite par la relation du voyage du capitaine Drake, qui y débarqua en 1578, y trouva les Jésuites établis et tranquilles possesseurs de cette féconde vallée, plus riche alors de ses fruits qu'elle ne l'est aujourd'hui de son or. Lors de l'expulsion de cet ordre, José Galras, nommé commandant d'une flottille qui avait pour mission de visiter les régions de la Californie, fit un rapport favorable sur l'état du pays, et affirma en toute assurance qu'on y trouvait de l'or. L'Espagne ne parut prêter aucune attention aux observations de Galras, qui se perdirent dans ses archives. C'est aux États-Unis que devait être

réserve l'exploration de ses richesses minières que dédaignait l'Espagne.

La Californie ne sortit définitivement de l'ombre qu'en 1846, alors qu'une étoile du drapeau américain se fixa sur son front. Depuis cette époque l'histoire, jour par jour, a pris note de ses actes et voici ce qu'elle en dit :

Depuis longtemps les Etats-Unis enviaient au Mexique la possession de la Californie ; cette contrée, par sa position, ses moyens de navigation, ses limites naturelles, et peut-être aussi par le mystère qui paraissait l'envelopper, avait attiré les vœux des Américains.

La question du Texas fut en quelque sorte la mèche qui mit le feu aux poudres ; le Texas était une portion du territoire mexicain, mais paraissait plutôt un désert qu'un pays habité ; une colonie d'Américains vint s'y établir et bientôt après, proclama son indépendance ; ce nouvel état fut reconnu par la plupart des puissances européennes.

Plus tard, les colons du Texas n'ayant pas une existence politique assez forte, voulurent se réunir aux Etats-Unis. Le Mexique crut devoir s'opposer à cette fusion ; le gouvernement des Etats-Unis l'appuya, prétendant que les habitants du Texas, par la proclamation officielle de leur indépendance, avaient le droit de s'incorporer dans une confédération qui leur offrait une garantie de durée et de prospérité. Dès ce moment les tracasseries, les vexations, les inconvenances politiques se succédèrent, s'amoncèrent, et la diplomatie de part et d'autre, devint provocante. Le prétexte de la guerre manquait, mais un prétexte est bien vite trouvé, lorsque les deux adversaires ont le désir de le chercher. Le commencement des hostilités partit du camp mexicain. Le signal étant donné, le Congrès des Etats-Unis déclara aussitôt la déclaration de guerre contre le Mexique ; ce fut au mois de mai 1846.

La lutte s'engagea d'une façon heureuse pour les Américains, qui trouvèrent dans presque tous les combats, la victoire prompte et facile. Dès le mois de septembre, Monterey tombait en leur pouvoir, tandis que 12,000 hommes se rassemblaient pour l'expédition de Vera-Cruz, et que le général Taylor, avec une armée de 5,400 Américains mettait en déroute, le 22 février 1847, 20,000 Mexicains, commandés par le général Santa-Anna, dans la plaine de Buonavista. L'armée dirigée contre Vera-Cruz arriva devant cette ville le 9 mars ; le 22 commença le bombardement, le 26, des ouvertures de capitulation furent faites et acceptées ; le 29, M. Scott, général-en-chef du corps d'expédition, prenait possession de Vera-Cruz, faisait 2,000 prisonniers à l'ennemi, tout en lui enlevant 400 pièces de canons. La guerre s'avança jusqu'à Mexico ; mais avant d'y arriver les Américains triomphèrent sur leur passage à Serro-Gardo et s'emparèrent de Perote et de la Puebla. Le 19 et le 20 août, ils sortirent victorieux des combats de Contreras et de Cherubusco. C'était aux environs de Mexico, sous ses murs mêmes, qu'avaient lieu ces faits d'armes. Un armistice fut conclu. Mais les Américains s'apercevant bientôt que cet armistice était illusoire et n'était qu'un moyen de recruter des troupes, de recueillir des provisions de bouche et de guerre pour recommencer l'attaque, reprirent les hostilités le 7 septembre 1847. Le lendemain se livra la bataille del Malino del Rey, le 13 du même mois, la forteresse de Chapultepec tombait au pouvoir des forces des Etats-Unis ; le 14, elles prenaient possession de Mexico.

Mais les frais de la guerre étaient immenses, et les vaincus dénués d'argent se trouvaient dans l'impossibilité absolue de les payer. Il fallait chercher un moyen pour arriver à ce résultat et des propositions furent échangées. Une cession du territoire mexicain devait indemniser le gouvernement américain et cette cession s'étendait au Nouveau-Mexique et à la Californie. C'est ainsi qu'après de longs tiraillements et d'interminables pourparlers, la Californie fut déclarée en possession légitime des Etats-Unis par le traité conclu le 2 février 1848.

Le géant américain sorti d'une urne, comme le géant des Mille et une Nuits, prenait ainsi des proportions fantastiques. D'un pied il touchait à l'Atlantique, de l'autre à l'Océan Pacifique. Se doutait-il de la richesse du pays acquis, nous ne le croyons pas ; mais la Providence qui lui voulait du bien ne tarda pas à lui en livrer le secret.

Deux ou trois jours après la signature du traité, dans le même mois de février 1848, un ouvrier mécanicien était occupé à jeter les fondements et à préparer la construction d'un moulin dans la partie sud de la rivière Fork-American, à la distance de 50 milles environ de la Nouvelle-Helvétie. En travaillant, il aperçut dans le lit de la rivière un objet brillant qu'il prit d'abord pour un caillou frappé par la réverbération du soleil. Pourtant en faisant un examen attentif du lit de la rivière il vit le même phénomène se reproduire. Il ne fut tranquille qu'après avoir retiré un de ces prétendus cailloux ; alors seulement, il lui vint à l'esprit que c'était de l'or ; il en recueillit successivement pour une valeur d'à-peu-près cinquante piastres. Aussitôt, il fit part à ses compagnons de sa découverte, qui surent si bien apprécier la valeur de ce métal, que les ouvrages de construction restèrent inachevés et que le bruit ne tarda pas à se répandre dans le pays qu'on avait découvert des ruisseaux qui roulaient de l'or. Sur la côte, il courut bientôt des relations merveilleuses de ce nouveau Pactole, et ces relations tenaient tellement à la féerie qu'elles ne rencontrèrent, durant quelque temps, que l'incrédulité. Cependant, les ouvriers mécaniciens apportèrent au marché une quantité considérable de poussière et de grains d'or ; ce fut alors seulement que l'attention des habitants fut fixée ; les doutes disparurent, la certitude les remplaça, et dans l'espace de quelques jours, une révolution s'accomplit parmi les populations voisines. Les avocats, les docteurs, les ecclésiastiques, les fermiers, les mécaniciens, les marchands, les marins, les soldats quittèrent leurs occupations habituelles pour se jeter dans une entreprise qui promettait à chacun une fortune en quelques semaines. Des villages, des districts entiers, où naguères tout était animation, commerce, industrie, furent abandonnés à une population de femmes et d'enfants. Une idée seule dominait toutes les autres — bêcher l'or ; — c'était la pensée de toutes les têtes, c'était le cri de toutes les bouches. D'abondantes récoltes jaunissaient dans les champs, les bras manquaient pour les recueillir ; les récoltes se perdirent et des centaines d'acres furent brûlées dans les plaines, faute de moissonneurs. Un navire abordait-il sur les côtes de la Californie, il restait bientôt à l'ancre et désarmé, tandis que le capitaine et les matelots couraient aux mines.

A Monterey, la moitié des habitations furent laissées vides ; à San-Francisco, le tiers des maisons furent fermées. Les villes ressemblèrent à des déserts. Les gages de ceux qui demeuraient atteignirent un chiffre exorbitant. A San-Francisco, les plus mauvais ouvriers du port emmagasinaient à raison d'un dollar par heure ; les mécaniciens recevaient un salaire de 8 à 10 dollars par jour ; les gages des garçons d'hôtel

s'élevèrent à \$1,500, et les commis de bureaux touchaient jusqu'à \$3,000 et \$4,000 d'appointements.

Le blanchissage d'une douzaine de chemises revenait à \$8, et tout allait en proportion.

A Monterey, les officiers de la garnison se trouvèrent tout-à-coup sans domestiques pour les servir, et le colonel lui-même fut obligé de faire la cuisine, à son tour, afin d'avoir un plat de viande sur la table.

Dans la Californie proprement dite, la valeur des comestibles fut portée à des taux fabuleux. Une livre de beurre ou de jambon se payait \$1 ; le quart de farine valait de \$120 à \$200 — des souliers valant au prix ordinaire de 7½ schellings à 10 schellings se vendaient 12 et 16 piastres. En un mot, il existait une telle incertitude dans le prix des objets, qu'une boîte de poudre de Sedleitz qui vaut dix centimes s'est vendue \$24 à San-Francisco, et qu'une bouteille d'eau-de-vie a été payée \$48.

Un tourbillon passa sur le monde, une trombe se forma, enlevant de tous les pays, de tous les climats, de toutes les religions, de toutes les mœurs pour aller s'abattre avec fureur dans les plaines qu'arrose le Sacramento. Léon Giroux disparut ainsi emporté par le cyclone qui souleva des flots d'hommes jusque sur les sommets abrupts des Cordillères.

Une fois débarqué on n'avait pas la peine de demander sa route. L'eût-on demandée, on se serait fait moquer. L'or n'attirait-il pas des émanations qu'aspire le cœur humain, qui font qu'il le pressent et qu'il se dirige invinciblement vers lui. Le chien flaire le gibier, l'homme flaire l'or.

Il fallait faire queue pour se rendre aux placers. Léon Giroux se mit à la file, nos autres compatriotes firent de même.

La Californie était en mal d'enfant. Cette belle contrée gisait là saignante, éventrée. Plus de cinquante mille hommes arrachaient de ses flancs, l'or, ce funeste enfant, produit du commerce de la terre avec un démon.

La plus de religion, plus de mœurs, plus de loi.

La religion ? qu'en avait-on besoin ? l'or n'est-il pas un dieu ?

Les mœurs ? Une bonne carabine, un revolver, *bowie-knife*, ne pouvaient-ils d'emblée en tenir lieu ?

La loi ? celle de Lynch ne vaut-elle pas les *Pandectes* ? La forêt tout entière sert comme de bibliothèque, les grands arbres en sont les rayons. Attaché à une branche élevée, un cadavre tourne sous l'action du vent. Ce cadavre porte une affiche, "voleur," "assassin," suivant le cas. Et si vous ne pouvez distinguer ces lettres, ou si vous ne savez lire, eh bien ! lisez le cadavre, il doit en dire assez. Lynch restera comme le législateur le plus à la portée du vulgaire, qui fut jamais.

Nos compatriotes n'eurent pas tous le courage d'entreprendre une pareille existence. Plusieurs retournèrent sur leurs pas, avant même d'avoir sondé le sol d'un coup de pic ; — un bon nombre qui avaient probablement plus de ventre au cœur, y restèrent deux ou trois ans. Toutefois, après ce laps de temps, ils quittèrent les mines, plus accablés de rhumatismes que du poids de leur or ; heureux à leur retour au pays natal de pouvoir reprendre leur ancien état. C'est le petit nombre qui y fit un long séjour.

Léon Giroux fut de ce petit nombre ; — il était jeune ; à vingt ans les impressions sont fortes, mais elles s'effacent vite dans le cœur de l'homme ; il se plia à ce nouveau genre de vie, il bêcha, creusa la terre, tourna son plat, trouva de l'or, jusqu'à vingt, trente piastres par jour ; il eût la fièvre comme tous les autres. Avoir la fièvre, au sens du mineur, c'est s'attacher à sa bêche ou à son pic jusqu'à la fortune ou jusqu'à la mort. De cette fièvre on ne se guérit de fait que par la fortune ou par la mort ; ils sont rares ceux qui en réchappent autrement. Le seul autre moyen qui reste, c'est la fuite.

Or, pour fuir une mine d'or, il faut avoir un courage surhumain. Pour y entrer, il faut être un homme, mais il suffit d'être un homme ; pour en sortir il faut être un héros.

La raison ! me dira-t-on.

Qui sans doute, la raison devrait faire entendre à l'infortuné qui s'est épuisé à la recherche de l'or qu'il est temps de s'éloigner ; mais malheureusement la raison n'existe pas dans les mines.

Léon Giroux avait amassé plusieurs centaines de piastres ; il avait pu surmonter le prix exorbitant des comestibles et réaliser encore, mais il sentait ses forces s'en aller. Il eût le courage de prendre une journée de repos. Le repos c'est le courage du mineur. Ce jour-là, comme il était sous la tente à se délasser il vit s'avancer devant lui un animal étrange, ressemblant à s'y méprendre à une "grenouille portant une queue." Les dernières paroles que lui avait adressées son père lui revinrent en mémoire, à cette vue. "Toi, mon cher Léon, je te connais, tu ne feras d'argent que quand les grenouilles auront des queues." Tout en rampant, le petit batracien s'était rapproché de lui ; il se prit à l'examiner avec plus d'attention, et le retourna en tous sens ; pour lui, c'était bien une grenouille portant queue.

Je dois faire fortune ici, se dit-il, puisque c'est un pays où les "grenouilles ont des queues."

Le soir, il s'endormit là-dessus, mais au lieu de rêver d'or, comme d'habitude, il rêva de champs couverts d'épis, de *quarres* remplis de choux, d'oignons, de navets, etc. — et le lendemain en s'éveillant sans dire mot à personne, il dénicha son or, fit sa malle et tourna le dos aux mines. Il allait effacer son rêve.

Effacer un rêve, veut dire en Canada en trouver la réalisation.

Léon Giroux se fit cultivateur. Le sol de la Californie est si fécond qu'il est incontestablement destiné à produire plus d'or par ses moissons que par ses mines.

Voici ce qu'en a écrit "Sir Morton Peto."

"On prétend que les chercheurs d'or ont bouleversé le sol sur une étendue d'à-peu-près dix millions d'acres ; mais chose digne d'être remarquée, ce même sol, s'il ne produit plus d'or en sa forme naturelle en produit d'une façon inépuisable sous une autre forme. Les terres ainsi remuées gisent au pied de la Nevada ou d'autres rangées de montagnes. On jouit en ces lieux du plus délicieux climat ; et le pic du mineur en mêlant ensemble diverses couches de la terre, l'ont préparée à la production de plusieurs espèces de fruits et particulièrement de la vigne si productive en Californie."

Léon Giroux ne s'est pas appliqué à cultiver la vigne, mais plutôt les choux et les navets. Avec ces humbles légumes, toutefois, il lui fut donné de gagner plus d'or qu'il n'en eût extrait des mines, et désormais la fièvre ne pouvait plus l'atteindre. Après deux ou trois bonnes récoltes, vendues radicalement au poids de l'or, il ouvrit, à quelque distance des mines une petite boutique de Comestibles, en société avec un Mr. Chollet, le frère du Vénérable Curé de St. Polycarpe. Le succès couronna l'entreprise. Il surent acquiescer, sinon vivement, du moins sûrement une assez jolie fortune. (A continuer.)

LE MEURTRE.—PAPAVOINE, (1825.)

Suite.

L'homme arrêté était pâle, et le canonnier déclara qu'il l'avait vu sortir d'un taillis, très-essoufflé. Le prisonnier, le gendarme et le canonnier se dirigèrent vers Vincennes : l'homme marchait de bonne volonté, mais péniblement, et le canonnier dut le soutenir par le coude. Chemin faisant, le canonnier dit que le prisonnier, au moment de son arrestation, lui demandait le moyen de quitter le bois de Vincennes et qu'il l'avait remarqué examinant ses habits avec une grande attention, comme pour s'assurer qu'il n'y avait aucune tache. Il l'avait même questionné sur le fait de savoir s'il n'avait pas la figure barbouillée. Quant à l'homme il disait tranquillement : C'est une chose abominable d'avoir tué deux enfants. Si on a à se plaindre d'une personne, on peut l'appeler en duel ; mais, pour assassiner deux enfants, il faut avoir de grands motifs."

Aussitôt que l'homme arrêté fut mis en présence des trois femmes, la demoiselle Hérin s'écria : "Voilà le monstre qui a tué mes enfants !" La fille Malservait ne fit aucune difficulté de reconnaître le curieux promeneur qui lui avait parlé dans le bois, et la dame Jean reconnut, de son côté, l'homme qui avait rôdé autour de sa boutique et qui lui avait acheté un couteau.

L'homme, interrogé, répondit qu'il se nommait Papavoine, et raconta avec beaucoup de calme son histoire.

Né à Mouy dans le département de l'Eure, en 1783, il avait eu pour père un fabricant de draps assez aisé. Son éducation avait été soignée, et le jeune Papavoine avait été destiné de bonne heure aux emplois administratifs dans la marine. Dès l'âge de vingt ans, en 1803, il monta à bord de plusieurs vaisseaux de l'Etat, en qualité de commis extraordinaire, et devint successivement commis de deuxième classe, puis quartier-maître, puis commis de première classe en exercice au port de Brest. Ces différents emplois, qui entraînaient des manèges de fonds considérables et une comptabilité assez étendue furent remplis par Papavoine, l'instruction le démontre, avec zèle et probité.

Papavoine père mourut, en décembre 1823, laissant à sa femme et à son fils des affaires en désordre, un établissement grevé de dettes qui représentaient à peu près sa valeur. La veuve fut hors d'état de continuer l'exploitation de la manufacture. Papavoine se détermina à demander sa retraite, qu'il obtint avec une pension liquidée à 360 francs. Dès lors, il vint s'établir à Mouy. Jusqu'alors, la manufacture avait eu le privilège de faire des fournitures pour l'habillement des troupes ; mais bientôt l'administration de la guerre refusa de renouveler ses marchés, et, par ce refus, les affaires de la famille de Papavoine se trouvèrent dans une situation fort critique. Papavoine parut alors se repentir d'avoir quitté son emploi ; il fit des démarches pour y rentrer, ses démarches furent inutiles.

Ces difficultés, ces contre-temps avaient vivement affecté Papavoine. Il souffrait d'une rétention d'urine, de douleurs d'entrailles et d'un commencement d'asthme. Ses nuits étaient agitées. Une tristesse profonde s'était emparée de cette nature mélancolique. Des visions remplissaient son sommeil et une inquiétude vague l'assiégeait à toute heure. Sa santé s'altérant visiblement, on lui conseilla de faire un petit voyage. Il suivit cet avis, et le 2 octobre, il se rendit de Mouy à Beauvais. Dans cette dernière ville, il devait trouver quelques parents et un nommé Branche avec lequel il avait des relations commerciales.

Le lendemain de son arrivée à Beauvais, Papavoine, qui était toujours en réclamation auprès de l'administration de la guerre pour le renouvellement de ses marchés, reçut inopinément de sa mère deux de ses marchés qui venaient d'être agréés par le ministre de la guerre. Ces soumissions avaient besoin d'être régularisées, et Papavoine se détermina dans cette intention, à se rendre aussitôt à Paris. Il y arriva le 6 octobre, après avoir emprunté quelque argent pour faire sa route.

Il descendit à l'hôtel de la Providence, situé rue Saint-Pierre-Montmartre, et il se rendit immédiatement chez des négociants fort honorables, ses correspondants, auxquels il remit ses nouveaux marchés, afin qu'ils les fissent soumettre à la formalité du nombre. Jusqu'au dimanche suivant, 10 octobre, il vécut fort retiré. Ce jour-là, sentant le besoin de se distraire, il sortit après un frugal déjeuner, et se dirigea du côté de Vincennes.

Toutes ces déclarations furent trouvées conformes à la vérité, et il fut impossible de découvrir aucune relation entre le prisonnier et la demoiselle Hérin, non plus qu'entre lui et la famille Gerbod. Quant à la fille Malservait, il fut également reconnu qu'elle ne connaissait pas Papavoine.

Celui-ci cependant repoussait avec calme l'accusation qu'on portait contre lui. En vain on lui objectait la reconnaissance des trois femmes, celle de quelques témoins moins importants qui l'avaient aperçu non loin du théâtre du crime ; en vain on lui montrait sur son chapeau la trace évidente du coup de parapluie que la pauvre mère se rappelait lui avoir asséné : il persistait à nier. Il combattait les preuves qui s'amoncèrent contre lui avec une rare lucidité ; rappelait au juge les exemples remarquables de graves erreurs judiciaires.

On fit l'autopsie des cadavres des deux jeunes victimes. Il fut reconnu que leur mort avait été le résultat instantané de coups d'un instrument dont la forme ressemblait à celle d'un couteau. La dame Jean fournit un des onze couteaux restants de la douzaine dans laquelle avait été pris celui qu'elle avait vendu à Papavoine, et ce couteau, appliqué sur les plaies, s'y adapta parfaitement.

L'instruction s'applique à grouper de nouveaux faits autour de ceux qu'on connaissait déjà. Elle réussit à savoir que Papavoine avait toujours montré un caractère bizarre, concentré, taciturne, mais après tout, bienveillant, serviable. On ne lui avait jamais connu de liaisons bien intimes, à peine une de ces faiblesses qui se rencontrent presque inévitablement dans la jeunesse d'un homme. Peu communicatif, sensé, de bon conseil, appliqué, respectueux envers ses supérieurs, il avait toujours été noté comme un homme peu sympathique, mais comme un excellent employé, comme un homme sûr et paisible.

On découvrit, il est vrai, que lors de son voyage de Beauvais à Paris, ayant écrit à sa mère pour demander des effets en plus grande quantité que ceux qu'il avait emportés d'abord pour une courte excursion, il la fit prier d'y joindre deux couteaux de table aiguës et non fermants. Ces couteaux furent retrouvés rue Saint-Pierre-Montmartre. Papavoine n'était donc parti pour Vincennes dans l'intention d'y commettre un meurtre. Quant au couteau acheté chez la dame Jean, il ne put être retrouvé dans le bois.

L'accusation avait devant elle un meurtrier, tout le disait. Mais quel motif attribuer à cet acte horrible, exécuté en apparence avec un sang-froid si complet ? Les relations de la

famille Gerbod furent soigneusement étudiées; on n'y put rien découvrir qui fit pressentir la plus légère complicité dans le crime.

Tout à coup, le 15 novembre, Papavoine renonce à ses dénégations insoutenables. Il avoue avoir commis le crime, il avoue même plus qu'on ne lui demande.

Quatre ans seulement s'étaient écoulés depuis le jour fatal où le duc de Berri, second fils de Monsieur (depuis Charles X.) avait été frappé à mort par Louvel.

L'instruction fit d'abord fausse route de ce côté; mais les déclarations de Papavoine étaient si invraisemblables qu'il fallut renoncer à suivre cette voie.

Bientôt une série d'actes nouveaux vint appeler l'attention sur Papavoine. Dans sa prison, il chercha à mettre le feu au lit; interrogé sur cette tentative, il déclara froidement avoir voulu brûler ses pueces.

L'accusation vit dans ces faits nouveaux le développement d'un nouveau système. A ses yeux, Papavoine simulait la folie et cherchait dans d'autres crimes la justification d'un premier attentat.

L'auditoire était très-nombreux. Une foule de dames élégantes se pressaient aux premières places. La nature horrible du crime qui avait épouvanté Paris et la France tout entière promettait aux spectateurs des débats dramatiques.

L'audience est ouverte à onze heures. Le bureau des pièces de conviction est couvert des vêtements ensanglantés des deux innocentes victimes; de la redingote dont Papavoine était vêtu le 10 octobre et sur laquelle on remarque une tache de sang; du chapeau sur lequel est restée l'empreinte très-visible d'un coup de parapluie; de deux couteaux pointus et affilés, saisis au domicile de l'accusé.

Papavoine est introduit. Sa vue excite dans l'auditoire une impression générale de désappointement. On s'est figuré voir apparaître, ou un insensé aux yeux hagards, à la figure bestiale, ou un scélérat aux traits marqués d'un caractère fatal et terrible.

L'acte d'accusation est lu: il est rédigé par M. le procureur général Bellart. On en connaît tous les éléments quant à ce qui regarde les faits eux-mêmes. Mais arrivé au point essentiel du procès, l'acte d'accusation se trouble, hésite. Il reste, dit-il à connaître les motifs, les intérêts, les passions qui ont pu déterminer les attentats.

"Papavoine est-il seul coupable, ou bien a-t-il des complices, des suggesteurs, ou n'est-il qu'un instrument?"

"Diverses hypothèses ont dû se présenter à l'esprit, et la justice, dans son devoir d'explorer la vérité et dans la direction de ses recherches, les a toutes épuisées.

"La cause commune des crimes est l'intérêt. Quel intérêt a-t-on pu avoir d'égorger deux pauvres enfants naturels? Si Papavoine n'est qu'un instrument qui a été mis en œuvre, est-ce la famille Gerbod, puisqu'il ne faut reculer devant aucune supposition, qui a ordonné leur mort pour empêcher un mariage qu'elle ne voulait pas."

Ici, l'acte d'accusation examine cette hypothèse, et il conclut que la pensée du crime, non plus que l'exécution, ne peuvent être attribuées à la famille Gerbod.

"Si Papavoine n'a pas de complices, quel a pu être à lui-même son propre mobile?"

"Il a osé s'en donner un qui fait frémir. Vaincu par les preuves, et ne pouvant échapper à une funeste évidence, il a voulu décorer son forfait en le retirant de l'ignominie des

simples assassinats pour le relever jusqu'à la dignité du forfait politique.

"Le motif indiqué n'est pas admissible. Les raisons véritables ne sont pas là.

"Quelles furent-elles donc, et pourrait-on supposer que son action est le résultat d'une affreuse démence? C'est sûrement ce qu'a voulu et ce que veut encore aujourd'hui faire croire Papavoine: c'est pour faire croire à sa démence qu'il a tenté de commettre un second meurtre sans cause et sans intérêt.

"Mais ces efforts, à cet égard, sont vains encore, et l'on n'a pu retrouver dans l'instruction aucun fait qui donne lieu de penser que sa raison ne soit en général dans la nature de celle des autres hommes. Loin de cela, ses interrogatoires sont de vrais chefs-d'œuvre de dialectique, de lucidité d'idées et de suite dans les raisonnements. Il suffit de les lire, il suffit aussi de le voir et de l'entendre pour rester convaincu que Papavoine n'est pas un être désorganisé; qu'il est un homme qui pense, parle et agit comme un autre, qui a des lumières comme un autre, qui a suffisamment de raison, quand il veut la consulter, pour être éclairé comme un autre.

"Il se peut bien sans doute que cette raison ne soit pas toujours la plus forte, comme il arrive chez les autres hommes, contre les passions. Il se peut bien qu'il y ait dans le secret de son organisation triste, sombre, atrabilaire, quelques vices horribles, quelques instincts de férocité native, quelques goûts de cruauté bizarre, quelques affreux caprices de misanthropie, poussés jusqu'à une sorte de rage contre les individus plus heureux que lui, et que, semblable à bien d'autres penchants vicieux propres à l'espèce humaine, et dont elle ne triomphe qu'avec des combats et de la force de volonté, cette disposition diabolique, comme naguère on l'a vu d'un autre misérable du même caractère, (Léger,) l'ait entraîné à une barbare soif de sang d'autrui, et assouvir une jalousie forcée du bonheur de ses semblables, et peut-être serait-ce là qu'il faudrait aller chercher l'explication de son crime.

"Peut-être aussi son action est-elle le résultat de quelque épouvantable mystère que n'a pu découvrir, malgré les efforts soutenus de leur zèle, la sagacité des magistrats. Mais tout cela deviendrait trop conjectural, et la justice n'a pas besoin de plonger dans ces abîmes du cœur humain. Tout ce qu'elle a besoin de connaître est prouvé, le crime est constant, les cadavres des deux malheureux enfants sont là.

"Le coupable est convaincu, les preuves l'accablent, ses aveux confirment les preuves.

"La loi est là qui prononce sur le sort de ceux qui, par cupidité ou par jalousie, ou par vengeance, ou par instinct de férocité, se baignent volontairement dans le sang des hommes. Il est permis d'être incertain sur la vraie cause du crime; on ne saurait l'être sur le crime même. Le reste est entre Dieu et la conscience du coupable; la justice humaine en sait assez pour défendre la société."

Voilà toute la théorie de l'accusation. Le crime est patent, avoué. La société doit être vengée, et l'affaire de la justice est de donner satisfaction à ce grand intérêt, non de trouver le secret du meurtrier.

En conséquence, Louis-Auguste Papavoine était accusé:

1o. D'avoir, le 10 octobre 1824, commis volontairement, avec préméditation et guet-apens, un homicide sur la personne des deux enfants Gerbod;

2o. D'avoir, le 17 novembre, commis volontairement, et avec préméditation, une tentative d'homicide sur la personne du nommé Labicy, laquelle tentative, manifestée par des actes extérieurs et suivis d'un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur.

Crimes prévus par les art. 2, 293, 296, 297, 298 et 302 du code pénal.

On procède à l'interrogatoire de l'accusé. Le président. Papavoine, à quelle époque êtes-vous entré dans la marine?—R. En 1805, j'étais employé dans l'administration de la marine à Brest.

D. Ainsi, à la mort de votre père, votre mère et vous alliez être réduits à n'avoir pour subsister que la pension de 360 fr. que vous aviez eue de la marine?—R. Oui, monsieur.

D. Pourquoi êtes-vous allé de Mory à Beauvais?—R. J'avais des inquiétudes, j'étais malade, tourmenté, mal à mon aise.

D. Pourquoi êtes-vous venu à Paris?—R. Parce que ma mère m'avait envoyé des marchés avec le ministère de la guerre, qui n'étaient pas en règle, je voulais les faire régulariser.

D. Pourquoi, en vous rendant de Beauvais à Paris, avez-vous emporté dans votre valise deux couteaux de table?—R. J'ai eu l'honneur de vous dire que j'étais extrêmement malade, je me levais au milieu de la nuit. Je m'étais forgé mille chimères. J'avais coutume de placer près de moi une épée et des pistolets chargés. N'ayant point emporté d'armes dans mon voyage, j'ai pris deux couteaux que je mettais, l'un sous mon traversin, l'autre sur ma table de nuit.

D. Pourquoi êtes-vous allé le dimanche 10 octobre à Vincennes?—R. C'était pour me distraire, j'étais tourmenté, souffrant, je voulais prendre l'air.

D. Comment étiez-vous vêtu?—R. J'avais une redingote bleue, des bas noirs et des souliers.

D. Votre redingote était-elle boutonnée?—R. Je crois qu'elle était boutonnée.

D. A Vincennes, vous avez suivi une femme vêtue d'une robe rose?—R. J'ai pu la suivre, mais c'était machinalement. J'étais tellement agité que je ne savais pas ce que je faisais.

D. Vous avez suivi cette femme chez un épicier.—R. Je ne me le rappelle pas.

D. Vous avez vu la dame vêtue en rose parler à une femme qui conduisait deux enfants.—R. Je ne me le rappelle pas; j'étais dans un état déplorable, je ne savais ce que je faisais. Je ne me rappelle rien; j'étais continuellement tourmenté; je ne sais ce que j'ai fait, je ne me souviens d'aucune circonstance.

D. Vous aviez la mémoire plus fraîche pendant l'instruction.—R. Au surplus, je m'en rapporte aux déclarations de cette dame.

D. Vous avez acheté un couteau chez l'épicier où la dame vêtue en rose est entrée.—R. Oui, monsieur, c'est possible, je ne m'en souviens pas... Pendant l'instruction, j'ai été cruellement affecté par l'état déplorable où je me trouvais, par les menottes dont j'étais garotté. C'était une situation toute nouvelle pour moi. Plutôt que de dire des choses qui pouvaient tendre à ma défense, je me chargeais exprès. Il me tardait de voir finir cette affaire, dût-elle avoir pour moi l'issue la plus fâcheuse.

D. Cependant le juge d'instruction a eu pour vous toutes sortes de ménagements. Lorsque vous étiez trop fatigué, il remettait l'interrogatoire au lendemain. Vous lui avez adressé des remerciements qui sont constatés dans vos interrogatoires.—R. J'étais tranquille devant le juge d'instruction; mais j'étais tranquille la nuit, enfermé dans la camisole de force, et tourmenté par une rétention d'urine? Je souffrais horriblement; j'éprouvais une torture morale cent fois pire qu'une torture physique.

D. Quel était votre projet en achetant un couteau?

R. J'ai vu un donjon à Vincennes, j'ai pensé qu'il renfermait des prisonniers, et j'ai cru qu'avec mon couteau je pourrais les délivrer.

D. Vous n'avez acheté le couteau qu'après avoir vu la dame à la robe rose embrasser les enfants... Et vous n'avez d'ailleurs point parlé dans vos précédents interrogatoires de l'envie de délivrer les prisonniers.—R. J'avais la fièvre; je n'avais pas les idées nettes, je ne savais ce que je faisais.

D. Le couteau était-il caché dans votre poche?—R. Je crois que oui.

D. C'est après avoir vu les enfants que vous avez acheté le couteau. Pour quels motifs les avez-vous frappés?—R. Ce n'est pas par ma saine volonté que j'ai frappé les enfants; je ne sais comment j'y ai été poussé; je voudrais au prix de tout mon sang n'avoir pas versé le leur; c'est une frénésie qui m'a fait commettre cet acte incompréhensible.

D. Vous vous souvenez bien d'avoir frappé les enfants?—R. Oui, monsieur.

D. Vous vous êtes enfui dans le tailli?—R. Oui, monsieur.

D. Qu'avez-vous fait du couteau?—R. Je l'ai enfoui dans la terre.

D. Vous aviez, par conséquent, le sentiment du crime que vous veniez de commettre, puisque vous cherchiez à fuir?—R. L'action que je venais de commettre involontairement a fait en moi une révolution subite, qui m'a fait concevoir ce que je venais de faire.

D. En fuyant, vous avez rencontré un caonnier.—R. Oui, monsieur.

D. N'avez-vous pas dit au gendarme qui vous a arrêté qu'il perdait son temps, et qu'il laisserait peut-être échapper le véritable assassin?—R. Je crois que j'ai dit cela.

D. Persistez-vous dans la déclaration que vous avez voulu frapper d'Augustes victimes?—R. Non, monsieur... J'étais tellement fatigué de la position pénible où je me trouvais, que, ne pouvant me détruire, j'aurais voulu hâter par tous les moyens possibles, la fin de mes tourments. Je me serais accusé, je crois, d'avoir voulu assassiner le Père Éternel si la chose m'était venue à l'idée.

A continuer.

DIALOGUE CONJUGAL.—Le départ pour la chasse:

— Dans mes mains, vois-tu ce joujou-là, ma chère, c'est l'extermination du gibier; gibier à poil, gibier à plume, tout y passe, même la grosse bête!..

— Oh! prend garde de te blesser!

— C'était, il y a quelques jours. L'empereur se promenait avec son fils et quelques personnages de sa maison. Tout-à-coup, tirant deux cigarettes d'un petit étui, l'empereur en alluma une et tendit l'autre au prince, en disant:

— Tiens... Louis, fume!

L'enfant hésita un instant; puis, crânement, demanda du feu à son père, aspira quelques bouffées de fumée et jeta la cigarette au loin. Mais aussitôt, du parc au château, et du château à la ville, le bruit circula:

— Le prince impérial a fumé sa première cigarette!

* * La scène se passe devant les Pyramides (Prudhomme et sa femme vont partout):

— Léocadie, de là haut quarante siècles trois quarts nous contemplant.

— Ah! mon Dieu! et moi qui n'ai pas fait de toilette!..

Un enfant de cinq ans dansait en chantant, dans la chambre de son père, qui n'est séparée de la chambre de son aïeul que par une cloison.

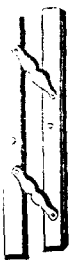
— Ne fais pas de bruit, dit le père, ta grand-mère a la migraine. — Oh! n'aie pas peur, répond l'enfant, la porte est fermée à double tour.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GÉNÉRALE: 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 310-RUE St. ANTOINE-310



HEARN & CO

VENDRONT LEUR FONDS DE LANTERNES MAGIQUES, ET DE VUES AU PRIX COURANT Pour couler le fonds de la saison. PRESENTS DU NOUVEL AN! VENEZ EXAMINER LES LUNETTES D'OR ET D'ARGENT. ETC. ETC. 28 déc.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux Etats-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, doivent être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND ET FILS,

12 & 14 RUE St. VINCENT, MONTREAL. Cet Etablissement est constamment du mieux assorti en Livres d'Histoires, de Littérature, de Théologie, de Droit, de Médecine, de Sciences diverses, de Classiques Français, Latin, Grec etc., etc. Les maisons d'Education trouveront à cette Librairie toute espèce de Livres et Fournitures d'Ecoles à des prix qui défient toute concurrence. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE St. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE St. LAURENT, MONTREAL. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes et 310 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.